

Qualité

L'Assurance maladie soutient un projet d'évaluation de la chirurgie du canal carpien

Publié le 13/05/24 -
18h13



L'évaluation s'appuie sur des scores Prom, Prem et Crom impliquant le patient et le chirurgien. Combiner le résultat fonctionnel à la qualité relationnelle avec son chirurgien est l'enjeu de cette initiative.

L'entreprise à mission Promtime et le groupement de coopération sanitaire Réseau prévention main Île-de-France ont lancé en 2021, avec un pilotage scientifique assuré par l'association Consortium du résultat patient, un projet d'évaluation de la chirurgie du canal carpien. Ce registre national a pour objectif d'améliorer la récupération fonctionnelle du patient tout en réduisant la durée d'arrêt de travail. Il vient de recevoir le soutien financier de l'Assurance maladie pour un déploiement national, annoncent l'ensemble des partenaires dans un communiqué commun diffusé le 2 mai. Une convention a été signée pour les trois prochaines années.

Il a en effet été démontré en 2019, publication scientifique à l'appui, que " *le délai de retour à l'emploi du patient n'est pas seulement lié à la qualité de l'intervention chirurgicale mais aussi à la relation entre le patient et son chirurgien*", souligne le Dr Thierry Dubert, président du conseil scientifique du registre cité dans le communiqué. D'où cette initiative de combiner trois éléments :

- le résultat fonctionnel de la chirurgie, score qui mesure le degré d'autonomie du patient dans ses tâches quotidiennes, renseigné par le patient par questionnaire *via* mail ou SMS (Prom, pour Patient reported outcome measures) ;
- la qualité relationnelle patient-chirurgien, score qui mesure la qualité des interactions humaines entre le patient et son chirurgien sur des dimensions telles que la disponibilité, l'écoute, l'empathie, la planification anticipée de la reprise du travail ou l'accompagnement administratif, renseigné par le patient par questionnaire *via* email ou SMS (Prem, pour Patient reported experience measures) ;
- les données renseignées par le clinicien, telles que les comorbidités, les facteurs de risque, les indicateurs cliniques, par le biais d'un recueil digitalisé impliquant une interopérabilité avec le logiciel métier du chirurgien (Crom pour Clinician reported outcome measures).

"Nous outillons les chirurgiens pour leur permettre de se comparer entre eux à partir d'indicateurs standardisés, scientifiquement validés, ajustés au profil de chaque patient, permettant des analyses comparatives statistiquement fiables", déclare le Pr Gregory Katz, président de Promtime. Patients et chirurgiens peuvent en effet accéder aux résultats. Les moyennes des chirurgiens volontaires peuvent également être partagées au sein d'une communauté de pratique. Communauté à laquelle tous les chirurgiens peuvent adhérer librement et gratuitement. Le partage favorise une dynamique d'excellence et de nivellement par le haut, selon le Pr Laurent Obert, vice-président de la Société française de chirurgie de la main. "L'amélioration du score relationnel patient-chirurgien renforce l'écoute et l'alignement des attentes, ce qui devrait aussi contribuer à réduire le nombre de litiges et le taux de sinistralité des chirurgiens impliqués", ajoute le Dr Yves Jacob, président de la commission juridique de la société savante.

Les résultats individuels ou par équipe ne seront toutefois pas accessibles pour l'Assurance maladie. Celle-ci ne disposera que du nombre de participants, de la consolidation des résultats mesurés et de l'impact en termes de réduction des durées d'arrêts de travail. Les partenaires rappellent à ce sujet dans leur communiqué qu'en 2021 un peu plus de quatre millions de journées postopératoires d'arrêts de travail ont été indemnisées à la suite d'un syndrome du canal carpien, dont 45% dépassaient les durées repères préconisées par les sociétés savantes. L'objectif est de mobiliser deux cents chirurgiens de la main, soit 40% de la profession, d'ici fin 2026.

Pia Hémary

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>